

Journées Doctorales Foncier

11-14 mars 2019, Montpellier

Appel à communication

Présentation

Le Pôle foncier de Montpellier organise la huitième édition des « Journées Doctorales Foncier », à la **Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, du lundi 11 au jeudi 14 mars 2019.**

Objectifs

Les Journées Doctorales Foncier ont pour objectif de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs spécialistes du foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales.

Les Journées Doctorales n'ont pas vocation à se substituer à l'encadrement des doctorants. La présence des encadrants est la bienvenue.

Organisation des journées

Chaque journée débute par une conférence plénière assurée par des chercheurs expérimentés (1h30).

Le reste de la journée est consacré à des présentations de travaux de doctorants et jeunes docteurs, discussions par des chercheurs expérimentés et débats.

Chaque doctorant/jeune docteur dispose d'un créneau de 90 minutes pour présenter son travail, écouter et réagir aux commentaires des discutants, et échanger avec l'assistance.

Langue de travail

Les contributions écrites et les présentations pourront se faire en anglais. Néanmoins, la langue de travail principale sera le français.

Financement

Le Pôle prendra en charge l'hébergement à Montpellier de l'ensemble des doctorants sélectionnés pour la durée des Journées Doctorales. Le transport et l'alimentation seront à la charge des participants.

Un nombre limité de bourses permettra de financer l'intégralité des frais de déplacement et de séjour de quelques doctorants du Sud. Un dispositif de parrainage sera également proposé.

NOUVEAUTE : valorisation des communications

Cette année, le Pôle foncier s'associe aux revues Économie Rurale et Revue Internationale des Etudes du Développement, ainsi qu'à la plateforme multimedia Numerev de la MSH-Sud. Les meilleures communications pourront faire l'objet d'articles avec une soumission accélérée à l'une des revues, ou d'une mise en ligne sous un format innovant.

Nature des contributions

Les travaux de thèse peuvent être présentés à différents états d'avancement. Le foncier ne constitue pas nécessairement l'entrée principale de la thèse, mais doit s'y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l'intérêt d'une contribution à ces Journées Doctorales. Les différentes disciplines des sciences sociales pourront être représentées. **Priorité sera donnée aux travaux portant sur le foncier rural ou péri-urbain agricole.**

La participation des doctorants aux Journées Doctorales est soumise à l'approbation par le comité scientifique du **document complet de la communication** (entre 8 000 et 10 000 mots. Les versions provisoires sont acceptées).

Calendrier

2 décembre 2018 : date limite de soumission des propositions de communication. **Seules les communications complètes seront examinées.** Les versions provisoires sont acceptées.

17 décembre 2018 : envoi des notifications par le comité scientifique.

24 février 2019 : date limite de dépôt des versions définitives des communications, pour transmission aux discutants.

Informations : jdf2018@sciencesconf.org

Soumission des propositions de communication : <https://jdf2018.sciencesconf.org>

Comité scientifique : Amandine Adamczewski (Cirad), Sigrid Aubert (Cirad), Emmanuelle Bouquet (Cirad), Perrine Burnod (Cirad), Jean-Philippe Colin (IRD), Geoffroy Filoche (IRD), Philippe Lavigne Delville (IRD), Pierre-Yves Le Meur (IRD), Eric Léonard (IRD), Pascale Maizi (IRC-Supagro Montpellier), Philippe Méral (IRD), Mélanie Requier-Desjardins (IAMM).

Si vous souhaitez vous abonner à la liste de diffusion du Pôle Foncier de Montpellier, envoyez un mail vide à sympa@cirad.fr en indiquant comme sujet : subscribe pole.foncier.ml

